

CACES[®] R490 Grues auxiliaires de chargement - INITIAL ou RECYCLAGE

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les règles générales et principes d'une conduite d'une grue auxiliaire de chargement en Sécurité,
- Savoir maîtriser la conduite d'une grue auxiliaire de chargement de la catégorie visée au vu d'une délivrance d'une autorisation de conduite/CACES.

Personnes concernées et prérequis :

- Être âgé d'au moins 18 ans.
 - Avoir des aptitudes de conduite d'une grue auxiliaire de chargement.
 - Savoir lire et écrire (notamment pour les livrets d'entretiens).
 - Avoir le sens des responsabilités.
- (Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé et expérimenté dans la conduite et la manipulation d'une grue auxiliaire de chargement.
Testeur CACES pour le dernier jour ayant une expérience professionnelle d'au minimum 1 an dans la conduite d'une grue auxiliaire de chargement ; ayant obtenu le CACES auprès d'un organisme testeur pour la ou les grues auxiliaires de chargement ; reconnu apte à la fonction de testeur.
L'organisme certificateur est désignée en fonction de la zone géographique de la session.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 6 stagiaires maximum.
- Durée : 14 heures, soit 2 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques et techniques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques sur les grues auxiliaires de chargement concernées. Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Matériels pédagogiques et techniques : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie), grue auxiliaire de chargement de votre entreprise à jour de ses contrôles (pratique). En cas de matériel non conforme, le formateur refusera de réaliser la partie pratique.

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, bilan de formation donnant un avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques, conforme à la recommandation R490 de la CNAM ou équivalent, bilan de formation.

Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire :

CONTENU DE LA FORMATION

Les Contenus de Formation sont personnalisés aux spécificités des différentes catégories de grue auxiliaire de chargement.

Possibilité d'une option complémentaire pour conduite télécommandée selon le besoin.

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- Identifier les différentes instances et organismes de prévention (OPPBTP, CRAM, Médecine du travail...),

- Expliciter les conditions pour pouvoir utiliser une grue auxiliaire,
- Rôles et responsabilités (chef de chantier, conducteur, élingueur...).

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIES

- Caractéristiques fonctionnelles et conditions d'utilisation courantes des grues auxiliaires.
- Différents organes de service et dispositifs de sécurité, technologie et fonction de chacun.

SECURITE

- Principaux risques lors de l'utilisation de la grue auxiliaire et définition de la conduite à tenir,
- Principaux risques liés à l'environnement et définition de la conduite à tenir,

- Règles de conduite, de circulation, de stationnement (intérieur/extérieur de l'entreprise), signalisation de chantier temporaire, distances de sécurité avec les conducteurs électriques,
- Informations données par la lecture de la plaque de charge et déduction des conditions de stabilité

- Signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,

- Vérifications et opérations de maintenance de son ressort.

Option télécommande : tests spécifiques.

RECYCLAGE PRECONISE TOUS LES 5 ANS SAUF SI CHANGEMENT POSTE, ENGIN, RISQUES.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr.